



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE  
DE

**BELLEGARDE**

☎ 04 66 01 11 16  
☎ 04 66 01 61 64

**C.C.A.S**

# DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

**Séance du mercredi 18 janvier 2023**

Le dix-huit janvier deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volants
12	10	11

**Étaient présents (10)** : Mmes et M. MARTINEZ Juan, DURAND Martial, CANET Marinette, LEONARD Michèle, GARCIA Elisabeth, KAIL Muriel, FLORENT Judith, CHABALIER Odette, GRANIER Janine, HERITIER Adrien.

**Étaient absents (2)** : Mmes et M. El Aimer Nadia, RIGAL Olivier.

**Procurations (1)** : De Monsieur RIGAL Olivier à Monsieur MARTINEZ Juan

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance Madame CANET Marinette

**Monsieur Le Président** présente la demande de Madame [redacted] administrée qui nous sollicite pour une aide financière concernant sa facture de régularisation du gaz d'un montant de 442,64 et sa facture mensuelle de 216,18.

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S,**

### DECIDE

- Les membres du Conseil propose une aide pour la facture de régularisation, soit 442,64 euros.
- Le paiement se fera auprès du fournisseur, GAZ TARIF REGLEMENTE,
- 2 pièces jointes

QUESTION N°		
A /08/2023		
OBJET		
AIDE FINANCIERE N°5		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
11	0	0
CONVOC. & AFFICHAGE		
2023		
DEPOT EN PREFECTURE		
2023		
PIECE JOINTE		
2		
PUBLIE LE		
2023		

Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Bellegarde, le 18 janvier 2023

La secrétaire de  
séance : **Marinette  
Canet**



Le Président,  
**Juan MARTINEZ**

